

MISE EN OEUVRE DU PROTOCOLE SANITAIRE Actualisé Collège PAUL ELUARD

Ce document est valable pour la troisième phase du plan de déconfinement (à partir du 22 juin 2020 pour le collège)

LES PRINCIPES INCONTOURNABLES

PORT DU MASQUE : Le port du masque est la règle pour tous : élèves et adultes.

Exception:

- Pour les adultes : on peut retirer son masque dans un bureau/une salle à accès limité/zone isolée, et uniquement si la distanciation physique le permet.
- Pour les élèves : L'avis du médecin référent détermine les conditions du port masque pour les élèves présentant des pathologies

☞ Dans le cas d'un retrait temporaire et exceptionnel du masque (sans le toucher, en le manipulant par les élastiques), il doit être replié sans contact extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle (exemple : sac plastique type congélation)

ZONES D'ACCES

Pour tous les élèves : Une salle unique est attribuée à chaque classe : les élèves ne changent pas de salle, ni de place dans leur salle (étiquette sur la table).

Les ateliers professionnels, la salle multi-média, la salle de musique et la salle d'arts plastiques sont interdits d'accès. Les bureaux « vie scolaire », « administration », « gestion », CDI restent en accès limité.

LAVAGE DES MAINS

Les élèves doivent se laver les mains plusieurs fois par jour, et a minima

- A l'arrivée dans l'établissement,
- Avant et après chaque repas,
- Avant et après chaque récréation,
- Avant et après être allé aux toilettes,
- Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Du gel hydro-alcoolique sera à disposition dans chaque salle et devra être utilisé pour remplacer un lavage des mains

DISTANCIATION PHYSIQUE

Les salles de classes sont aménagées dans le respect des nouvelles règles de distanciation sociale entre élèves dans la classe et les espaces de restauration. Si la configuration des salles ne permet pas de respecter la distanciation physique, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves et dans ce cas précis, les élèves doivent garder leur masque de protection.

Au moment des pauses (récréations, pause méridienne), la distanciation physique empêche un grand nombre des activités habituelles (jeux de contact, jeux de ballon durant la pause méridienne ...). Les élèves doivent prévoir des activités pour s'occuper (livre, jeux ...).

ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

L'élève et ses responsables s'engagent à respecter les règles sanitaires et de fonctionnement du collège décrites dans ce document. En cas de manquement, l'élève est repris en charge par ses responsables et suit sa scolarité à domicile au moins jusqu'à la période suivante.

SUSPICION DE CAS COVID-19

Si un élève ou un personnel présente des symptômes, le protocole national sera scrupuleusement appliqué.

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE D'UN ÉLÈVE

A domicile:

Avant le départ pour le collège, le responsable légal joue un rôle essentiel. Il s'engage à vérifier que l'enfant n'a pas de symptômes (température, toux, difficulté à respirer). En cas de doute, l'enfant reste à domicile. L'enfant doit disposer de 2 masques pour une journée de cours.

Accueil des élèves : collège ouvert à tous les élèves le lundi, mardi, jeudi et vendredi – Pas d'accueil le mercredi matin

L'élève suit l'emploi du temps affiché sur Pronote. Les cours du mercredi sont, dans la mesure du possible, reportés sur les autres jours de la semaine (emploi du temps visible et à consulter sur Pronote)
Les cours de 13 à 14 h sont quant à eux supprimés afin d'organiser 2 services à la restauration si nécessaire. L'emploi du temps des élèves pourra être modifié avec pour objectif de supprimer les heures de permanence. Pas d'inclusion pour les élèves des classes UPE2A et ULIS

Matériel de l'élève : L'élève doit venir avec son matériel, de quoi lire, et il peut apporter des jeux. Aucun accès au casier n'est possible.

Les élèves qui utilisent un mouchoir en papier doivent le déposer dans la poubelle puis se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique. Les élèves sont autorisés à avoir une bouteille d'eau.

Pour les cours d'EPS :

Les jours d'EPS, les élèves arrivent en tenue de sport, avec une grande serviette et une petite bouteille d'eau. Le masque est retiré pour la pratique en extérieur. (Le retrait du masque pour la pratique en intérieur est autorisé sous la condition de l'application des règles de distanciation). L'accès aux vestiaires est interdit (sauf en cas de force majeure).

Arrivée au collège :

Rappel : **Tous les élèves portent un masque en arrivant au collège. Les élèves devront effectivement porter un masque en continu, toute la journée, pendant les cours comme en récréation, sauf pour le temps du repas. L'après-midi, ils devront d'ailleurs porter un second masque différent du masque porté la matinée.**

Les élèves qui arrivent en voiture, à pieds ou en vélo entrent directement dans le collège (pas de regroupement aux abords du collège) et suivent le chemin d'accès aux locaux (Entrées par les portes blanches en fonction de sa classe, avec marquage au sol pour respecter la distanciation sociale)

Les élèves doivent être en possession de leur carnet de correspondance qui sera placé dans une pochette plastique fermée. Les élèves vont directement en classe à la sonnerie.

Circulation dans l'établissement :

Les élèves ne peuvent pas circuler librement dans l'établissement. Les déplacements sont limités, organisés et encadrés. Les élèves doivent obligatoirement respecter le parcours indiqué pour rejoindre la salle de classe, ou la cour de récréation ou la cantine ou encore les sanitaires. Les premiers jours, des adultes jalonnent les circuits de circulation pour assurer le respect des règles.

Dans les escaliers et les couloirs :

L'élève garde la distance avec celui qui le précède et l'utilisation des rampes d'escaliers sont à éviter.

Les minuteries des éclairages sont neutralisées : allumage permanent afin que personne ne touche aux boutons de commande.

Arrivée en salle de classe :

L'enseignant est présent et accueille les élèves. Les élèves ont une place attribuée avec une étiquette à leur nom pour la période (jusqu'au 3 juillet). Les changements de place sont strictement interdits

Changement de cours :

Les élèves restent à leur place. Ce sont les enseignants qui changent de salle (Exception : pour les regroupements en cours de langue et de latin). Il y a toujours un adulte présent dans le couloir en cas de relais.

Récréation :

Rappels :

Le port du masque est obligatoire pendant les récréations

L'utilisation des bancs et des rebords de fenêtre est interdite.

En cas de mauvais temps ou de difficultés organisationnelles, les récréations peuvent être remplacées par des temps de pause en classe.

Pause méridienne (à la fin des cours du matin) :

Tous les élèves se frictionnent les mains avec le gel hydro-alcoolique à disposition en classe et sous la surveillance des enseignants.

Les externes se dirigent vers la porte de sortie de leur classe en se tenant à distance.

Les demi-pensionnaires se dirigent vers le self en respectant les distances entre eux. Ils se lavent obligatoirement les mains en entrant.

Restaurant scolaire (pour les Demi-Pensionnaires) :

La restauration est organisée dans le lieu habituel.

En fonction du nombre de demi-pensionnaires : 2 services sont programmés durant la pause méridienne (à 12h et à 13h) – Passage par classe et par niveau de classe.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Après débarrage de leur plateau, les élèves passent par le bloc sanitaire pour se laver les mains avant de rejoindre la cour principale.

Sortie en fin de demi-journée :

Lorsque l'élève quitte le collège en fin de demi-journée (le midi comme le soir), il doit immédiatement rentrer à domicile. Il est strictement interdit de rester aux abords du collège.

Nettoyage et désinfection des locaux :

- Ventilation et aération des locaux le matin, durant la pause méridienne et le soir pendant le nettoyage
- Nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables et bureaux) réalisé au minimum une fois par jour
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées réalisée une fois par jour

Foire Aux Questions

Les élèves qui restent à domicile ...?

Les familles qui se trouvent dans une situation particulière qui empêche le retour de leur enfant au collège doivent prendre contact avec la vie scolaire dès que possible.

Le dispositif de classe à distance mis en place depuis le début du confinement n'est pas maintenu.

PRONOTE, continue à être l'outil majeur de communication. Vous y trouverez les emplois du temps avec les modifications éventuelles. Le cahier de textes est toujours actif.

Comment récupérer les affaires qui sont restées dans les casiers ?

L'accès au casier reste interdit. La configuration des lieux ne peut garantir le maintien de la distanciation sociale. Le vidage des casiers est organisé par le service vie scolaire.

Le ramassage des manuels scolaires :

Le calendrier est maintenu

Les parents sont-ils autorisés à rentrer dans l'établissement ? Oui, mais il est demandé de porter un masque et de se désinfecter les mains à l'entrée du collège

L'attestation de sécurité routière (ASSR) :

Pour l'ASSR1 - élèves de 5^{ème} : Report des épreuves à la rentrée de septembre 2020